



Secouristes Français

Croix Blanche 76

PEDAGOGIE APPLIQUEE AUX EMPLOIS DE FORMATEUR PSC PAE F PSC

DESCRIPTIF

PRE REQUIS :

- Être titulaire de la PIC Formateur
- Être titulaire du PSC de moins de 2 ans

DUREE :

- 28 heures de face à face pédagogique – durée fixée par la SFCB.
- Formation en présentiel

EFFECTIF :

- 5 à 20 stagiaires (individuel ou groupe)

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Programme établi selon les recommandations du ministère de l'Intérieur
- RIF/RIC validé par la DGSCGC
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Formation dispensée par un formateur de formateurs

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Moyens vidéo
- Matériels divers pour les exercices pratiques
- Mannequins, défibrillateurs
- Maquillage pour simulations
- Un guide du formateur est remis à chaque stagiaire

EVALUATION :

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Evaluation certificative par un jury préfectoral
- Impossibilité de valider un ou des bloc(s) de compétences séparément

VALIDITE :

- Formation continue annuelle d'une durée minimale de 6 heures

SANCTION :

- Certificat de compétence

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite devenir formateur « Premiers Secours Citoyen ».

OBJECTIF :

A l'issue de la formation, les stagiaires auront contextualisé leurs compétences de PIC formateur.

Les stagiaires pourront dispenser le PSC en utilisant le RIF/RIC de leur autorité d'emploi.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Utiliser l'ensemble des compétences exigées à la PIC (annexe 1 de l'arrêté du 08/08/2012) contextualisées à l'unité d'enseignement PSC1 (arrêté du 16/11/2011)
- Maîtriser parfaitement les procédures et les techniques relatives aux gestes élémentaires de secours.

COUT DE LA FORMATION :

Sur demande

DELAIS D'ACCES :

En intra : nous contacter

En inter : jusqu'à 10 jours avant le début de la formation*

CONTACT :

Secrétariat : 02 35 43 38 20 – courriel : secretariat@croixblanche76.fr

LIEU DE FORMATION :

Pour les individuels, formation en inter au 21 rue du Mougna à FONTAINE LA MALLET

TAUX DE REUSSITE : 100 % **

* sauf si renonciation au délai de rétractation jusqu'à 72 heures avant la formation

** bilan pédagogique 2024

RS 5722 – Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer – Echéance 31-12-2026

Accessible aux personnes en situation de handicap : nous contacter en amont de l'inscription.